

	Bris ou panne du lave-cage ou de l'autoclave
CHU-URG-03	Version 2 Procédure disponible depuis : 7 juillet 2017 Dernière révision: 4 mai 2023

But :

- Décrire la marche à suivre en cas de bris ou de panne d'un lave-cages ou d'un autoclave à l'animalerie du CRCHU de Québec – Université Laval.

Généralités

- Cette procédure ne devrait pas toucher les arrêts de fonctionnement du lave-cages et de l'autoclave de 48 heures et moins.
- L'inventaire de cages de l'animalerie doit être suffisant pour ce type d'arrêt de courte durée.

PNF reliée à cette procédure

- CHU-CQ-06 : Contrôle qualité du système de lavage
- CHU-ENT-01 : Entretien de l'animalerie
- CHU-CQ-07 : Utilisation, entretien et contrôle qualité des autoclaves

Matériel

- Cages
- Autoclave
- Boyau d'arrosage à pression
- Détergent
- Nocospray®
- Brosses de nettoyage
- Cages à usage unique

Responsabilités

- Le PSA en charge de faire fonctionner le lave-cages et/ou l'autoclave est responsable de son entretien périodique selon les procédures en vigueur et selon le manuel de l'appareil.
- Les assistant-chef et la chef du Service de l'animalerie sont responsables de l'état et de l'entretien général des équipements de l'animalerie.

Consignes spécifiques

I. Entretien périodique et planification

- a) Il est essentiel d'avoir un service d'entretien préventif pour les deux types d'appareils, qu'il soit avec la compagnie d'où provient l'équipement ou à l'interne;
- b) La visite d'entretien se fait minimalement une fois par année, idéalement 2 fois par année;
- c) Prévoir la disponibilité d'un service à l'interne s'il était impossible pour la compagnie qui effectue le service de se déplacer;
- d) Le service à l'interne devrait conserver quelques pièces des équipements en inventaire;
- e) Assurer un entretien régulier (quotidien, hebdomadaire, mensuel) par le personnel en charge des opérations quotidiennes, selon les procédures en vigueur.
- f) Conserver un inventaire de cages préparées à l'avance permettant de contrer les pannes à court terme (moins de 48 heures).

II. Méthodes alternatives

A) Achat de fonds de cages ou de cages complètes jetables et irradiées

- a) Pour les souris, Tecniplast offre un produit pour les modèles « Green line » de cages de souris ventilées (GM500) et conventionnelles. Lab Product offre un produit pour les modèles de cages de souris ventilées (Super Mouse 750) et conventionnelles.
- b) Pour les rats, Tecniplast offre un produit pour les modèles « Green line » de cages de rats ventilées et à un étage (GR900). Lab Product n'offre pas d'alternative pour les cages de rats.
- c) L'utilisation de bouteilles d'eau ou de sacs d'hydratation est nécessaire pour les cages Tecniplast qui n'ont pas d'espace prévu pour la tétine d'eau automatique. Lab Product offre un produit pour les deux alternatives, soit pour l'utilisation de bouteilles d'eau ou pour l'eau automatique.
- d) Prévoir un espace d'entreposage afin d'en conserver une certaine quantité en tout temps puisque les délais de livraison peuvent atteindre de 12 à 16 semaines chez Tecniplast. La date de péremption est de 1 an pour assurer la stérilité du plastique.

B) Lavage manuel des cages

Le lavage manuel des cages est à considérer lorsque la quantité de matériel à laver est raisonnable.

Évaluer le nombre de cycles supplémentaires de stérilisation à prévoir ainsi que les ressources humaines nécessaires.

- a) Utiliser une laveuse à pression et un détergent approprié (exemple : Oxivir)
- b) Asperger les surfaces intérieures et extérieures de la cage;
- c) Allouer un temps de contact minimal de 10 minutes, selon le détergent utilisé;
- d) Rincer à l'eau courante;
- e) Stériliser la cage;
- f) Utiliser la même méthode pour les bouteilles d'eau, jouets ou autre matériel d'enrichissement lavable.

C) Changement de litière seulement

Cette méthode est à considérer si la période d'arrêt du lave-cages ou de l'autoclave est connue et de courte durée.

Utiliser cette alternative dans le secteur expérimental seulement, où la quantité d'animaux par cage est habituellement moindre que dans le secteur de reproduction.

- a) Procéder directement dans la salle d'hébergement.
- b) Équipement nécessaire : Un contenant de litière propre sur roulettes, un contenant de nourriture et une poubelle pour la litière usagée.

D) Utilisation des équipements d'autres animaleries

- a) Privilégier d'abord l'utilisation de cages stériles d'autres sites du CHU de Québec.
- b) Si les ressources manquent toujours, considérer l'utilisation des laveurs de cages et d'autoclaves d'autres sites du CHU de Québec.
- c) Si les équipements ne sont pas disponibles à l'intérieur de l'organisation, alors considérer utiliser les équipements des autres centres affiliés.
- d) Si possible, stériliser les cages souillées avant de les transporter dans une autre animalerie pour les nettoyer. Si ce n'est pas possible, emballer les cages dans des sacs et vaporiser d'une solution désinfectante.
- e) Stériliser à nouveau le matériel propre au retour dans l'animalerie d'origine.

III. Établir les priorités de changements de cages

Lors d'un bris du lave-cages et/ou de l'autoclave, il est possible que la quantité de matériel à laver et à stériliser soit revue à la baisse. Les cages demeurent toutefois la priorité. Cependant, il est impératif de déterminer quels types de cages sont prioritaires par rapport aux autres. Certains critères peuvent influencer la priorité de traitement :

a) Le secteur

- Colonies de reproduction;
- Expérimentation;
- Infectieux;
- Etc.

b) Le nombre d'animaux par cage

- Portées;
- Couples reproducteurs;
- Plus de 2 rats/cage;
- Plus de 3 souris/cage;
- Rat seul;
- Souris seule;
- Etc.

c) Particularités selon le protocole

IV. Établir les priorités de lavage et de stérilisation

La priorité de lavage et de stérilisation demeure en tout temps les cages d'animaux. D'autres actions sont entreprises afin de réduire la charge de traitement pendant la durée du bris :

- a) Reporter le lavage des supports de cages;
- b) Reporter le changement complet des cages (fonds et couvercles) et opter pour le changement des fonds uniquement;
- c) Reporter le changement des bouteilles d'eau. Opter pour le remplissage des bouteilles;
- d) Nettoyer manuellement les chariots;
- e) Considérer l'utilisation du Nocospray pour stériliser une petite quantité d'équipements.
- f) Arrêt du nettoyage des cages du secteur expérimentation pour les protocoles de 4 semaines et moins. Opter pour le changement de litière uniquement.

	<u>Modifications apportées</u>
Version 2 4 mai 2023	• Modification de l'appellation de la procédure (anciennement PPI-3) • Modification des titres d'emploi